



Le 20 novembre 2025

La Région et la communauté de communes Bayeux Intercom renouvellent leur engagement pour le développement de projets structurants sur le territoire

Jeudi 20 novembre, Hervé MORIN, Président de la Région Normandie et Patrick Gomont, Président de la communauté de communes Bayeux Intercom, ont signé, à Subles, le nouveau contrat de territoire pour la période 2023-2027. Auparavant Thierry DUBOSQ, Maire de Subles, a présenté le projet d'aménagement du centre bourg de Subles à Hervé MORIN et Patrick GOMONT. Ce projet compte parmi les projets inscrits au contrat de territoire.

Dans la continuité de la première contractualisation de 2017-2022, ce deuxième volet représente un nouvel engagement de la Région et de la communauté de communes Bayeux Intercom.

Six projets, d'un montant total prévisionnel de 16 245 920 € seront soutenus dans ce cadre, avec une participation de la Région Normandie d'un montant de plus de 2 375 000 euros, du Département du Calvados de 1 155 000 €, de l'Etat de 2 958 000 €, de l'Europe 1 597 000 € et autofinancement des maîtres d'ouvrage de 8 160 920 €.

« Depuis 2017, la Région Normandie a mis en place une politique de contractualisation pour soutenir les projets d'investissements des territoires normands. Dans le cadre de la première contractualisation, sept projets ont d'ores et déjà bénéficié du soutien de la Région sur la période 2017-2022 pour un montant d'aide régionale de 3 982 400 €. A travers ce nouveau contrat, la Région et la Communauté de communes réaffirment leur volonté de soutenir des projets structurants, qui répondent aux besoins des habitants et contribuent à l'attractivité du territoire. Six nouveaux projets seront accompagnés par la Région dans ce cadre » a déclaré Hervé Morin, Président de la Région Normandie.

Le nouveau contrat de territoire signé par la Région et la communauté de communes Bayeux Intercom porte sur les projets suivants :

- La création d'un foyer de jeunes travailleurs à Bayeux

Le bailleur Partélios a acquis l'ancien hôpital Dunant, pour y aménager un Foyer de Jeunes travailleurs de 80 logements. Ce projet permet le traitement d'une friche urbaine en cœur de ville et apporte une réponse au besoin de petits logements avérés. L'opération va permettre la réhabilitation de 3 325 m² de bâti ancien aux normes BBC Rénovation avec un raccordement au chauffage urbain. Le projet prévoit, par ailleurs, de maintenir des espaces arborés et des stationnements cyclables pour les résidents.

(Financements prévisionnels : Région : 800 000 € - Département : 400 000 € - (Financements prévisionnels : Région : 800 000 € - Département : 400 000 € - Bayeux Intercom : 200 000 € -

Ville de Bayeux : 50 000 € - Etat : 1 855 000 € - Europe : 1 150 000 € - Autofinancement du maître d'ouvrage Partélios : 4 4413 000 €)

- Deux projets d'aménagement de zones d'activités économiques – ZAE :

- L'extension de la ZAE de Longchamps à Bayeux

Les parcelles des différentes ZA de Bayeux Intercom ont connu un fort taux de commercialisation, et le territoire connaît une importante tension foncière. Avec cette seconde extension, la ZA Longchamps, labellisée RSE, représentera environ 30 hectares.

(Financements prévisionnels : Région : 800 000 € - Etat : 300 000 € - Europe : 50 000 € - autofinancement du maître d'ouvrage Bayeux Intercom : 2 569 920 €)

- La réhabilitation de la ZAE de la Résistance

Bayeux Intercom souhaite réaménager globalement sa plus ancienne et sa plus vaste zone d'activités (56 hectares). L'intervention de la Région portera sur les voies cyclables prévues par son projet.

(Financements prévisionnels : Région : 75 000 € - Département : 240 000 € - Etat : 35 000 € - autofinancement du maître d'ouvrage Bayeux Intercom : 300 000 €)

Trois projets d'aménagement de centres-bourgs

- L'aménagement du bourg de Subles

A 6 km de Bayeux, Subles dispose d'une offre de service de premier niveau, pour ses habitants comme pour ceux des communes voisines (groupes scolaire, accueil petite enfance, santé, bibliothèque, city stade ...).

Le projet concerne la requalification des espaces publics autour des équipements publics de Subles, incluant la mairie, la salle socio-culturelle, l'église et l'école intercommunale.

L'objectif est d'améliorer la visibilité et l'accessibilité de ces infrastructures tout en développant des espaces paysagers et récréatifs. Ainsi, les abords de la mairie seront désimperméabilisés et transformés en jardin. Le parvis s'étendra vers l'église et la salle culturelle pour créer une véritable place communale. Enfin une voie cyclable ou voie verte de 3 m de large est prévue sur environ 400 m en prévision d'un nouveau lotissement en entrée de bourg.

Le projet, qui a fait l'objet d'études (CAUE) et d'une large concertation, prépare l'arrivée à court terme de 100 nouveaux logements sur cette commune aux portes de Bayeux.

(Financements prévisionnels : Région : 200 000 € - Département : 262 000 € - Etat : 388 000 € - autofinancement du maître d'ouvrage commune de Subles : 350 000 €)

- L'aménagement du bourg d'Arromanches-les-Bains

A titre exceptionnel s'agissant principalement de requalification de voiries, la Région a choisi d'accompagner ce projet réalisé en amont des célébrations du 6 juin 2024. Il comprend la rénovation d'une partie de la salle de fête, du mobilier urbain et de la voirie.

Ce soutien s'ajoute à celui accordé au Musée et à l'aménagement de son esplanade comme de ses abords.

(Financements prévisionnels : Région : 300 000 € - Etat : 185 000 € - Europe : 387 000 € - autofinancement du maître d'ouvrage : Arromanches-les-bains : 218 000 €)

- L'aménagement du bourg de Port-en-Bessin-Huppain

Il s'agit d'un projet d'aménagement fonctionnel et paysager de deux tronçons de la rue du Maréchal de Tourville (RD 514) situés en entrée de ville. L'intervention de la Région porte sur les études et travaux de renaturation et sur l'aménagement d'une piste cyclable bidirectionnelle connectée à la vélo-maritime.

(Financements prévisionnels : Région : 200 000 € - Département : 253 000 € - Etat : 195 000 € - Europe : 10 000 € - autofinancement du maître d'ouvrage commune de Port-en-Bessin Huppain : 310 000 €)

Contact presse :

Emmanuelle Tirilly – tel : 02 31 06 98 85 - emmanuelle.tirilly@normandie.fr